

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2012

Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le

27 octobre 2012

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE RÉSULTAT

(non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
		le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
Ventes au détail.....		930,4	896,7	2 690,5	2 550,0
Coût des ventes.....	9	(567,7)	(526,0)	(1 622,1)	(1 510,2)
Frais de vente, généraux et administratifs.....		(351,7)	(343,4)	(1 081,7)	(984,4)
Bénéfice (perte) opérationnel(le)		11,0	27,3	(13,3)	55,4
Charges financières.....	6	(32,7)	(37,9)	(84,1)	(114,4)
Perte avant impôt		(21,7)	(10,6)	(97,4)	(59,0)
Économie d'impôt sur le résultat.....	8	13,2	3,1	35,3	17,1
Perte nette pour la période – activités poursuivies		(8,5)	(7,5)	(62,1)	(41,9)
Bénéfice net (perte nette) pour la période – activités abandonnées, déduction faite de l'impôt.....	4	6,5	1 247,4	(87,7)	1 295,1
(Perte nette) bénéfice net pour la période		(2,0)	1 239,9	(149,8)	1 253,2
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué(e)	12				
Activités poursuivies.....		(0,08)	(0,07)	(0,59)	(0,40)
Activités abandonnées.....		0,06	11,90	(0,84)	12,36
		(0,02)	11,83	(1,43)	11,96

(Se reporter aux notes annexes.)

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
(Perte nette) bénéfice net	(2,0)	1 239,9	(149,8)	1 253,2
Autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global, déduction faite de l'impôt :				
Écart de change.....	(2,8)	1,3	(1,3)	(0,2)
(Perte nette) profit net sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite de l'impôt de 0,4 \$ et de 0,1 \$ (3,4 \$ et 1,2 \$ en 2011), respectivement	(1,0)	10,0	(0,1)	(3,5)
Reclassement aux actifs non financiers des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite de l'impôt de 0,5 \$ et de 0,1 \$ (0,2 \$ et 2,8 \$ en 2011), respectivement	1,3	(0,5)	(0,4)	8,2
Reclassement aux résultats des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite de l'impôt de 0,2 \$ et de 0,2 \$ (0,4 \$ et 0,5 \$ en 2011), respectivement	0,5	(1,3)	0,6	1,5
Autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global	(2,0)	9,5	(1,2)	6,0
Total (de la perte globale) du bénéfice global	(4,0)	1 249,4	(151,0)	1 259,2

(Se reporter aux notes annexes.)

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES CAPITAUX PROPRES

**Pour les périodes de 39 semaines closes le 27 octobre 2012 et le 29 octobre 2011
(non audité)**

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Capital social	Participation de la société mère dans L&T	Bénéfices non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global			Total des capitaux propres	
						Écart de change	Avantages futurs du personnel	Couvertures de flux de trésorerie		
Au 28 janvier 2012....		2,2		938,1	60,6	(9,8)	(35,9)	0,7	(45,0)	955,9
Perte globale.....		–	–	(149,8)	–	(1,3)	–	0,1	(1,2)	(151,0)
Rémunération fondée sur des actions.....	17	–	–	–	(22,8)	–	–	–	–	(22,8)
Dividendes.....	12	–	–	(89,8)	–	–	–	–	–	(89,8)
Au 27 octobre 2012....		2,2	–	698,5	37,8	(11,1)	(35,9)	0,8	(46,2)	692,3

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Capital social	Participation de la société mère dans L&T	Bénéfices non distribués (déficit)	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global			Total des capitaux propres	
						Écart de change	Avantages futurs du personnel	Couvertures de flux de trésorerie		
Au 31 janvier 2011...		–	151,9	(189,5)	257,2	(5,3)	17,4	(4,6)	7,5	227,1
Reclassement du capital lors de la fusion.....	12	247,2	–	–	(247,2)	–	–	–	–	–
Remboursement de capital.....	12	(245,0)	–	–	–	–	–	–	–	(245,0)
Bénéfice global.....		–	–	1 253,2	–	(0,2)	–	6,2	6,0	1 259,2
Rémunération fondée sur des actions.....	17	–	–	–	1,5	–	–	–	–	1,5
Dividendes.....	12	–	–	(184,9)	–	–	–	–	–	(184,9)
Au 29 octobre 2011....		2,2	151,9	878,8	11,5	(5,5)	17,4	1,6	13,5	1 057,9

(Se reporter aux notes annexes.)

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

Au 27 octobre 2012, au 28 janvier 2012 et au 29 octobre 2011

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	27 octobre 2012	28 janvier 2012	29 octobre 2011
Actif				
Trésorerie.....	7	37,9	42,4	263,9
Créances clients et autres débiteurs.....		53,6	124,0	139,0
Stocks.....	9	1 255,1	1 814,2	2 237,6
Actifs financiers.....		3,9	5,7	13,5
Autres actifs courants.....		32,7	20,9	51,1
Impôt sur le résultat à recouvrer.....		8,9	-	-
Actifs liés aux activités abandonnées détenus en vue de la vente.....	4	626,0	-	-
Total des actifs courants.....		2 018,1	2 007,2	2 705,1
Immobilisations corporelles.....	10	1 318,1	1 401,1	1 384,7
Immobilisations incorporelles.....		233,7	224,6	182,1
Régimes de retraite et avantages du personnel.....		75,1	91,0	166,5
Actifs d'impôt différé.....		205,5	257,5	269,9
Autres actifs.....		9,1	12,1	13,4
Total de l'actif.....		3 859,6	3 993,5	4 721,7
Passif				
Prêts et emprunts.....	11	498,3	291,0	955,3
Dettes fournisseurs.....		560,6	613,0	811,4
Autres créditeurs et charges à payer.....		309,8	700,5	663,8
Produits différés.....		117,4	132,5	136,5
Provisions.....		80,6	76,1	72,4
Impôt sur le résultat à payer.....		-	101,8	208,6
Passifs financiers.....		1,2	1,9	7,9
Passifs liés aux activités abandonnées détenus en vue de la vente.....	4	525,5	-	-
Total des passifs courants.....		2 093,4	1 916,8	2 855,9
Prêts et emprunts.....	11	914,3	901,7	533,8
Provisions.....		12,9	24,5	14,5
Passifs financiers.....		2,6	-	3,2
Régimes de retraite et avantages du personnel.....		78,4	75,4	74,0
Autres passifs.....		65,7	119,2	182,4
Total du passif.....		3 167,3	3 037,6	3 663,8
Capitaux propres				
Capital social.....	12	2,2	2,2	2,2
Participation de la société mère dans L&T ...		-	-	151,9
Bénéfices non distribués.....		698,5	938,1	878,8
Surplus d'apport.....		37,8	60,6	11,5
Cumul des autres éléments (de la perte globale) du bénéfice global.....		(46,2)	(45,0)	13,5
Total des capitaux propres.....		692,3	955,9	1 057,9
Total du passif et des capitaux propres.....		3 859,6	3 993,5	4 721,7

(Se reporter aux notes annexes.)

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Périodes de 39 semaines closes	
		le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
Activités opérationnelles			
(Perte nette) bénéfice net pour la période		(149,8)	1 253,2
Ajouter : (économie) charge d'impôt sur le résultat		(120,8)	202,8
Ajouter : charges financières		83,5	113,8
(Perte) bénéfice avant impôt et charges financières		(187,1)	1 569,8
Impôt en trésorerie payé, montant net		(12,6)	(0,3)
Intérêts versés en espèces		(66,2)	(91,9)
Éléments sans effet sur les flux de trésorerie :			
Comptabilisation du produit à la vente de droits de tenure à bail	4	(216,8)	(1 450,2)
Amortissements	5	78,0	76,2
Perte de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles	10	34,3	16,1
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies		21,2	16,0
Autres activités opérationnelles		(15,0)	(10,3)
Amortissement accéléré des actifs (passifs) nets liés au loyer de Zellers	4	1,5	(56,2)
Profit sur la vente de dossiers de pharmacie		(40,7)	–
Perte (profit) sur la vente d'immobilisations corporelles		15,3	(9,1)
Rémunération fondée sur des actions		0,3	1,8
Rachats liés aux attributions au titre de la rémunération fondée sur des actions	17	(15,4)	–
Variation nette du fonds de roulement opérationnel	15	339,1	(410,1)
Sorties nettes de trésorerie affectées aux activités opérationnelles		(64,1)	(348,2)
Activités d'investissement			
Dépenses d'investissement		(112,7)	(132,4)
Coûts liés au développement de logiciels		(24,8)	(19,4)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		–	10,5
Produit de la vente d'activités abandonnées	4	83,1	1 832,4
Autres activités d'investissement		0,5	(1,2)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		(53,9)	1 689,9
Activités de financement			
Emprunts à long terme :			
Émis		249,9	–
Remboursements		(257,5)	(92,0)
Coûts d'emprunt		(8,2)	(3,2)
		(15,8)	(95,2)
Emprunts à court terme			
Emprunts (remboursements) au titre des facilités de crédit adossées à des actifs		224,3	(609,0)
Diminution nette des autres emprunts à court terme		–	(0,7)
Coûts d'emprunt		(5,2)	(0,3)
		219,1	(610,0)
Actions ordinaires – remboursement de capital	12	–	(245,0)
Dividendes versés	12	(89,8)	(184,9)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement		113,5	(1 135,1)
Profits de change sur la trésorerie		–	0,1
(Diminution) augmentation de la trésorerie		(4,5)	206,7
Trésorerie au début de la période		42,4	57,2
Trésorerie à la fin de la période		37,9	263,9

(Se reporter aux notes annexes.)

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

NOTES ANNEXES

(Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012 (non audité))

NOTE 1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

La Compagnie de la Baie d'Hudson (« HBC » ou la « Compagnie ») est une société canadienne prorogée aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* dont le siège social est situé au Canada. Le 16 juillet 2008, HBC a été acquise par Hudson's Bay Trading Company, LP (« HBTC »), une société en commandite désormais située aux îles Caïmans. NRDC L&T B LLC (« L&T B »), une société à responsabilité limitée établie et située aux États-Unis, est la société gérante de HBTC. HBTC avait auparavant acquis Lord & Taylor Holdings LLC (« L&T ») le 2 octobre 2006.

Le 11 janvier 2012, HBTC a terminé la restructuration visant à fusionner ses activités liées au commerce de détail, HBC et L&T. Dans le cadre de la restructuration, HBC a acquis L&T auprès de HBTC. L'acquisition de L&T par HBC est une fusion d'entités sous contrôle commun et, à ce titre, les deux entités sont présentées aux fins de présentation de l'information financière comme si elles avaient été consolidées depuis l'acquisition de HBC par HBTC. Par conséquent, l'information financière de HBC a été retraitée de manière rétrospective pour présenter L&T en tant que filiale en propriété exclusive depuis le 16 juillet 2008, date à laquelle les entités ont été mises sous contrôle commun.

Le 26 novembre 2012, la Compagnie a effectué un premier appel public à l'épargne visant ses actions ordinaires.

La Compagnie possède et exploite des grands magasins partout au Canada et dans certaines régions des États-Unis sous les enseignes la Baie d'Hudson, Home Outfitters (Déco Découverte au Québec) et Lord & Taylor. Elle exploite également des magasins à escompte sous l'enseigne Zellers. Le 19 avril 2012, le conseil d'administration de la Compagnie a approuvé un programme pour abandonner les activités des magasins à escompte de la Compagnie. Par conséquent, l'information financière de HBC a été retraitée de manière rétrospective pour présenter Zellers et Fields comme des activités abandonnées (se reporter à la note 4). Le siège social de HBC est situé au 401 Bay Street, Toronto (Ontario) M5H 2Y4.

NOTE 2. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux mêmes méthodes comptables que celles qui ont été suivies dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 28 janvier 2012. Les états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et, par conséquent, ils ne comprennent pas toutes les informations à fournir en vertu des Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les états financiers annuels. Ainsi, certains renseignements et informations à fournir par voie de notes habituellement compris dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS ont été omis ou résumés.

La préparation des états financiers intermédiaires conformément à IAS 34 requiert l'utilisation de certaines estimations comptables critiques, ce qui exige de la direction qu'elle exerce son jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Compagnie. Les domaines nécessitant un plus haut niveau de jugement ou présentant un plus haut degré de complexité, ainsi que les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations peuvent avoir une incidence importante sur les états financiers intermédiaires, sont présentés à la note 2 des états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 28 janvier 2012. Les présents états financiers intermédiaires devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés de la Compagnie pour l'exercice clos le 28 janvier 2012.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de HBC le 10 décembre 2012.

NOTE 3. CARACTÈRE SAISONNIER

Les activités de la Compagnie sont de nature saisonnière. Par conséquent, les ventes au détail varieront d'un trimestre à l'autre en fonction du comportement d'achat des consommateurs. Par le passé, les produits et les bénéfices de la Compagnie ont été plus élevés au quatrième trimestre en raison de la période des Fêtes. La Compagnie est en mesure d'ajuster certains coûts variables selon les tendances saisonnières des produits. Cependant, certains coûts, comme ceux liés à l'occupation, sont fixes, ce qui oblige la Compagnie à présenter un montant disproportionné au titre des bénéfices au quatrième trimestre. Le caractère saisonnier des activités se traduit par un rendement trimestriel qui n'est pas nécessairement représentatif du rendement annuel.

NOTE 4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Activités abandonnées

Le 19 avril 2012, le conseil d'administration de la Compagnie a approuvé un programme visant à abandonner les activités des magasins à escompte de la Compagnie, soit les enseignes Zellers et Fields. Cette décision succède à la vente de certains droits de tenure à bail de Zellers à Target Corporation (« Target »), qui a été annoncée le 13 janvier 2011 (voir plus bas). Conformément à l'entente conclue avec Target, la Compagnie est tenue d'exploiter l'enseigne Zellers jusqu'en mars 2013. La Compagnie a cessé d'exploiter l'enseigne Fields le 28 juillet 2012, lorsque les magasins qui n'étaient pas vendus ont été fermés. En raison de ces changements, la Compagnie a retraité de manière rétrospective les comptes consolidés résumés de résultat pour toutes les périodes, afin de présenter les activités des magasins à escompte en tant qu'activités abandonnées.

Les résultats opérationnels liés aux activités abandonnées se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
(Perte nette) bénéfice net lié(e) aux activités abandonnées, déduction faite de l'impôt.....	(52,8)	(36,8)	(212,8)	10,9
Vente de droits de tenure à bail, déduction faite de l'impôt.....	59,3	1 284,2	125,1	1 284,2
Bénéfice net (perte nette) de la période – activités abandonnées, déduction faite de l'impôt.....	6,5	1 247,4	(87,7)	1 295,1

Le bénéfice net lié à la vente de droits de tenure à bail pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012 s'est chiffré à 59,3 M\$ et à 125,1 M\$ (1 284,2 M\$ et 1 284,2 M\$ en 2011), déduction faite de l'impôt 9,5 M\$ et de 20,0 M\$ (205,6 M\$ et 205,6 M\$ en 2011), respectivement.

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
Ventes au détail.....	540,3	758,5	1 837,1	2 265,1
Coût des ventes.....	(442,8)	(490,1)	(1 349,0)	(1 493,5)
Frais de vente, généraux et administratifs.....	(182,6)	(261,3)	(807,0)	(747,0)
(Perte) bénéfice opérationnel(le).....	(85,1)	7,1	(318,9)	24,6
Produits financiers.....	0,8	0,2	0,6	0,6
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat.....	(84,3)	7,3	(318,3)	25,2
Économie (charge) d'impôt sur le résultat.....	31,5	(44,1)	105,5	(14,3)
(Perte nette) bénéfice net de la période.....	(52,8)	(36,8)	(212,8)	10,9

Par le passé, des coûts indirects et des coûts de services partagés ont été imputés aux enseignes Zellers et Fields, conformément aux conventions de partage des coûts de la Compagnie. Certains de ces coûts ne peuvent pas être classés dans les activités abandonnées, car ils ne sont pas directement imputables aux activités des magasins à escompte. Par conséquent, les résultats opérationnels liés aux activités poursuivies pourraient ne pas être représentatifs des résultats opérationnels futurs.

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 39 semaines closes	
	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
Activités opérationnelles.....	75,6	(63,8)
Activités d'investissement	82,1	1 827,9
Augmentation de la trésorerie – activités abandonnées	157,7	1 764,1

Actifs détenus en vue de la vente

Le bilan consolidé résumé au 27 octobre 2012 présente les actifs et les passifs détenus en vue de la vente relativement à l'abandon des activités de Zellers et de Fields. Les IFRS ne permettent pas de retravailler les bilans des périodes antérieures à celles où les activités ont été désignées comme « détenues en vue de la vente ». Le tableau suivant présente les actifs et les passifs liés aux activités de Zellers et de Fields au 27 octobre 2012, au 28 janvier 2012 et au 29 octobre 2011 :

(en millions de dollars canadiens)	27 octobre 2012	28 janvier 2012	29 octobre 2011
Créances clients et autres débiteurs	24,1	56,0	59,4
Stocks	477,5	844,2	1 004,6
Autres actifs courants	5,0	1,0	17,6
Impôt sur le résultat à recouvrer	50,3	–	–
Immobilisations corporelles	38,1	130,6	139,7
Actifs d'impôt différé	30,8	61,1	72,5
Autres actifs non courants	0,2	3,2	3,0
Actifs liés aux activités abandonnées détenus en vue de la vente	626,0		
Dettes fournisseurs	98,6	215,3	302,5
Autres créditeurs et charges à payer	169,9	382,7	369,5
Provisions – courantes	237,3	31,1	21,5
Impôt sur le résultat à payer	–	93,5	200,4
Provisions – non courantes	12,4	12,1	2,3
Autres passifs	7,3	46,6	97,9
Passifs liés aux activités abandonnées détenus en vue de la vente	525,5		

Vente de droits de tenure à bail

Au cours de l'exercice 2011, HBC a vendu 189 droits de tenure à bail à Target. Dans le cadre de cette transaction, HBC a reporté un produit de 308,2 M\$ au 28 janvier 2012. Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012, la Compagnie a constaté un produit de 70,0 M\$ et de 216,8 M\$ (1 450,2 M\$ et 1 450,2 M\$ en 2011), respectivement. Au 27 octobre 2012, une tranche de 91,4 M\$ (308,2 M\$ au 28 janvier 2012 et 382,2 M\$ au 29 octobre 2011) du produit était toujours différée. De ce montant, une tranche de 88,4 M\$ (266,1 M\$ au 28 janvier 2012 et 290,8 M\$ au 29 octobre 2011) est incluse dans les autres créditeurs et charges à payer et devra être constatée sur une période de 12 mois, et une tranche de 3,0 M\$ (42,1 M\$ au 28 janvier 2012 et 91,4 M\$ au 29 octobre 2011) est incluse dans les autres passifs non courants.

Dans le cadre de cette transaction, la Compagnie a constaté des montants de 1,3 M\$ et de 51,1 M\$ liés aux indemnités de fin de contrat de travail des employés (16,6 M\$ et 16,6 M\$ en 2011), respectivement, une perte de néant et de 1,5 M\$ (un profit de 56,2 M\$ et de 56,2 M\$ en 2011) liée à l'amortissement accéléré des actifs et des passifs relatifs aux loyers et de néant et de 20,5 M\$ (néant et néant en 2011) liée à la perte de valeur des immobilisations corporelles associée aux magasins sélectionnés au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012, respectivement.

NOTE 5. AMORTISSEMENTS

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
Éléments compris dans les frais de vente, généraux et administratifs :				
Immobilisations corporelles.....	20,7	22,7	65,3	65,6
Immobilisations incorporelles	6,1	5,6	18,2	17,3
Crédits différés.....	(2,0)	(2,1)	(6,1)	(6,3)
Autres.....	0,2	0,5	0,6	(0,4)
	25,0	26,7	78,0	76,2

NOTE 6. CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
Charge d'intérêts sur les emprunts à long terme	18,5	22,8	53,2	68,4
Charge d'intérêts sur les emprunts à court terme	5,9	8,0	21,0	31,6
Radiation des frais de financement différés et des coûts de refinancement	9,4	–	11,7	–
Produits d'intérêts.....	(0,2)	(0,3)	(0,9)	(1,0)
Variation de la juste valeur des dérivés incorporés de l'emprunt à terme de HBC.....	(0,9)	3,2	(0,9)	3,2
Amortissement de l'option de renouvellement de l'emprunt ACHC	–	4,2	–	12,2
	32,7	37,9	84,1	114,4

NOTE 7. TRÉSORERIE

Aux fins du tableau consolidé résumés des flux de trésorerie, la trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts auprès des banques ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire. Au 27 octobre 2012, au 28 janvier 2012 et au 29 octobre 2011, la trésorerie, telle qu'elle était présentée dans les bilans consolidés résumés, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	27 octobre 2012	28 janvier 2012	29 octobre 2011
Trésorerie.....	33,3	42,4	237,0
Liquidités soumises à restrictions	4,6	–	26,9
	37,9	42,4	263,9

NOTE 8. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012, le taux d'imposition prévu par la loi de la Compagnie était de 26,9 % (27,6 % en 2011). Les rapprochements de l'économie d'impôt au taux susmentionné avec les montants présentés dans les comptes consolidés résumés de résultat se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
Perte avant impôt sur le résultat – activités poursuivies	(21,7)	(10,6)	(97,4)	(59,0)
Moins : bénéfice des entités intermédiaires ..	–	0,7	–	8,6
Perte avant impôt sur le résultat des entités imposables	(21,7)	(11,3)	(97,4)	(67,6)
Économie d'impôt sur le résultat calculée au taux d'imposition prévu par la loi	(5,8)	(3,1)	(26,2)	(18,7)
Modification au titre de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :				
Différences permanentes	(1,5)	–	(4,5)	–
Incidence des écarts entre les taux d'imposition internationaux	(2,6)	–	–	–
Autres	(3,3)	–	(0,2)	1,6
	<u>(13,2)</u>	<u>(3,1)</u>	<u>(30,9)</u>	<u>(17,1)</u>
Incidence des variations des taux d'imposition sur les soldes d'impôt différé	–	–	(4,4)	–
Économie d'impôt sur le résultat	<u>(13,2)</u>	<u>(3,1)</u>	<u>(35,3)</u>	<u>(17,1)</u>

NOTE 9. STOCKS

Au 27 octobre 2012, au 28 janvier 2012 et au 29 octobre 2011, les stocks détenus étaient disponibles à la vente. Le coût des stocks de marchandises liés aux activités poursuivies passé en charges pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012 était de 567,7 M\$ et de 1 622,1 M\$ (526,0 M\$ et 1 510,2 M\$ en 2011), respectivement. Au 27 octobre 2012, les stocks de marchandise liés aux activités poursuivies étaient de 1 255,1 M\$ (970,0 M\$ au 28 janvier 2012 et 1 233,0 M\$ au 29 octobre 2011). La dépréciation des stocks de marchandises au-dessous du coût pour les ramener à leur valeur nette de réalisation relativement aux activités poursuivies au 27 octobre 2012 était de 17,2 M\$ (31,5 M\$ au 28 janvier 2012 et 15,9 M\$ au 29 octobre 2011). Aucune reprise de dépréciation n'a été précédemment comptabilisée à l'égard de stocks de marchandises, qui ne devraient plus se vendre à une valeur inférieure au coût. Les stocks ont été donnés en garantie de certaines conventions d'emprunt.

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Perte de valeur d'immobilisations corporelles

À chaque date de clôture, la Compagnie effectue un examen de ses unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur, ou si une perte de valeur précédemment enregistrée a été reprise. L'examen a donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur dans le bénéfice (la perte) opérationnel(le) lié(e) aux activités poursuivies de néant et de 2,8 M\$ (7,9 M\$ et 7,9 M\$ en 2011) pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012, respectivement, relativement aux changements liés à l'infrastructure logistique de la Compagnie en prévision des baisses de volumes attendues en raison de l'abandon de l'enseigne Zellers.

Les activités abandonnées comprennent une charge pour perte de valeur de néant et de 31,5 M\$ (8,2 M\$ et 8,2 M\$ en 2011) pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012 relativement à la dépréciation d'agencements liés aux magasins et aux améliorations locatives des UGT qui se rapportent à l'enseigne Zellers.

Actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement

Le 2 août 2011, L&T a exercé une option d'achat du bâtiment et de cession du bail foncier sous-jacent relativement à un magasin loué pour un montant de 24,8 M\$. Du total du paiement, une tranche de 10,0 M\$ représente les droits de location de terrains liés au bail foncier, et le solde de 14,8 M\$ a été attribué au coût du bâtiment.

NOTE 11. EMPRUNTS

La dette de la Compagnie se compose de facilités de crédit renouvelables fondées sur l'actif canadien et américain, d'emprunts à terme, d'obligations en vertu de contrats de location-financement et d'autres prêts hypothécaires.

Les montants en cours et la disponibilité aux termes des facilités de crédit renouvelables de la Compagnie sont comme suit :

Facilité de crédit renouvelable de HBC

(en millions de dollars canadiens)	27 octobre 2012	28 janvier 2012	29 octobre 2011
Disponibilité de la base d'emprunt brute.....	942,1	1 063,1	1 218,2
Prélèvements	325,0	155,0	–
Lettres de garantie en cours.....	14,1	29,0	49,3
Disponibilité de la base d'emprunt, déduction faite des prélèvements et des lettres de garantie.....	603,0	879,1	1 168,9

Facilité de crédit renouvelable de L&T

(en millions de dollars canadiens)	27 octobre 2012	28 janvier 2012	29 octobre 2011
Disponibilité de la base d'emprunt brute.....	349,3	263,4	297,6
Prélèvements	179,3	125,2	149,4
Lettres de garantie en cours.....	2,2	6,3	6,4
Disponibilité de la base d'emprunt, déduction faite des prélèvements et des lettres de garantie.....	167,8	131,9	141,8

Le 15 juin 2012, la Compagnie a apporté une modification à la facilité de crédit renouvelable de HBC. La modification apportée proroge l'échéance jusqu'au 15 juin 2017 et réduit la limite de crédit à 1 100,0 M\$ jusqu'au 1^{er} mai 2013. Après le 1^{er} mai 2013, la limite de crédit sera de nouveau réduite, pour atteindre 750,0 M\$, en raison de la diminution de la base d'emprunt liée aux activités poursuivies. Aucun changement n'a été apporté aux options d'accès ni aux garanties par une sûreté de HBC.

Le 7 septembre 2012, LT 424 LLC (« LT 424 »), une filiale détenue indirectement par L&T, a conclu un prêt hypothécaire consorsial de premier rang à taux variable d'une valeur de 250,0 M\$ US avec un membre du groupe de CIBC Marchés Mondiaux Inc., en tant qu'agent administratif du consortium de prêteurs, qui vient à échéance le 10 septembre 2017 (le « prêt hypothécaire de Lord & Taylor sur la 5th Avenue »). Le prêt hypothécaire de Lord & Taylor sur la 5th Avenue est garanti par L&T, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 3 % et est structuré de sorte que seuls les intérêts sont exigibles pendant les trois premières années, les paiements mensuels au titre de l'amortissement étant requis au cours des deux dernières années, en fonction d'un calendrier d'amortissement selon le mode linéaire sur 30 ans et d'un taux d'intérêt de 7 %. LT 424 peut rembourser par anticipation le prêt hypothécaire de Lord & Taylor sur la 5th Avenue moyennant des frais aux prêteurs de 2 % après les deux premières années, de 1 % après trois années et aucuns frais après le 10 septembre 2016. Tout paiement anticipé est appliqué en vue de réduire les versements prévus restants. À titre de garantie pour le prêt hypothécaire de Lord & Taylor sur la 5th Avenue, LT 424 a consenti un prêt hypothécaire de premier rang visant la propriété de Lord & Taylor sur la 5th Avenue. Le prêt hypothécaire de Lord & Taylor sur la 5th Avenue comporte les déclarations et garanties habituelles, des clauses comportant obligation de faire et de ne pas faire, des exigences en matière d'information financière et des cas de défaut. LT 424 respecte toutes les clauses restrictives du prêt hypothécaire de Lord & Taylor sur la 5th Avenue.

Parallèlement, LT 424 a conclu des swaps de taux d'intérêt qui ont pour effet de fixer le taux d'intérêt lié au prêt hypothécaire de Lord & Taylor sur la 5th Avenue à 3,85 %. Les swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés à titre de couverture.

Le 7 septembre 2012, L&T a payé par anticipation un montant de 242,5 M\$ US de l'emprunt à terme de L&T avec le produit net du prêt hypothécaire de Lord & Taylor sur la 5th Avenue. Au moment du remboursement, la valeur comptable de l'emprunt à terme de L&T a été ajustée pour tenir compte des flux de trésorerie estimés révisés, ce qui a entraîné une charge de 9,4 M\$ comprise dans les charges financières (note 6).

Le 28 septembre 2012, comme le permet la facilité de crédit renouvelable de L&T, la Compagnie a haussé le montant de la ligne de crédit renouvelable, le faisant passer de 300,0 M\$ US à 350,0 M\$ US.

NOTE 12. CAPITAL SOCIAL

Le 30 mars 2012, le 26 juin 2012 et le 24 octobre 2012, des dividendes de 12,5 M\$, de 51,3 M\$ et de 26,0 M\$, respectivement, ont été distribués au porteur d'actions ordinaires.

Parallèlement au premier appel public à l'épargne visant des actions ordinaires (note 18), le conseil d'administration a approuvé le fractionnement des actions ordinaires de la Compagnie à raison de 10,469 actions pour une action. Dans les états financiers consolidés résumés, tous les renvois au nombre d'actions, au cours des actions, aux montants par action et aux régimes de rémunération fondée sur des actions ont été ajustés de façon rétroactive aux fins du fractionnement d'actions. Au 27 octobre 2012, 104,8 millions d'actions ordinaires (104,8 millions en 2011) étaient en circulation. Pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est établi à 104,8 millions d'actions (104,8 millions en 2011).

Dans le cadre d'une restructuration en plusieurs étapes, 7612923 Canada Inc. (la « société de portefeuille ») a acquis la totalité de la participation de HBC le 29 juillet 2010. Le 31 janvier 2011, le compte de capital déclaré des actions ordinaires, des actions privilégiées à droits de vote prioritaires de catégorie A et des actions privilégiées de catégorie B a été réduit à 1 \$ par titre, et ces réductions n'ont pas été distribuées à leurs porteurs respectifs. Par suite de la réduction du capital déclaré, la société de portefeuille et HBC ont fusionné le 1^{er} février 2011. À cette même date, des résolutions ont été adoptées afin de reclasser le capital du surplus d'apport aux actions ordinaires et aux actions privilégiées de catégorie A et d'annuler toutes les actions émises et en circulation sans remboursement de capital, à l'exception des actions de la société de portefeuille. L'actif net, le passif net et le conseil d'administration de HBC sont demeurés les mêmes après la fusion.

Le 27 mai 2011, une résolution a été adoptée en vue de réduire le capital social de HBC de 245,0 M\$ et de distribuer le montant au porteur d'actions ordinaires. De plus, au 27 mai 2011, un dividende de 184,9 M\$ a été distribué au porteur d'actions ordinaires.

NOTE 13. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La partie exerçant le contrôle ultime de la Compagnie est L&T B.

Des transactions entre HBC, L&T et leurs filiales respectives, qui sont des parties liées, ont été éliminées à la consolidation et ne sont pas présentées dans cette note. Les détails des transactions avec d'autres parties liées sont présentés ci-dessous.

La Compagnie, HBTC, True North Retail Investments Limited Partnership (« TNRI ») et Hudson's Bay Company (Luxembourg), S. à r. l. (« HBCL »), qui sont toutes des entités sous contrôle commun, et leurs commandités respectifs, le cas échéant (collectivement, les « parties liées de HBC »), ont conclu une entente pour le remboursement des charges (l'« entente de remboursement »), qui est entrée en vigueur le 17 juillet 2008 et dans le cadre de laquelle la Compagnie accepte de payer les frais d'entretien et les charges opérationnelles des parties liées de HBC, sous réserve du respect des modalités de la facilité de crédit renouvelable de HBC. Les montants imputés à la Compagnie par les parties liées de HBC en vertu de l'entente de remboursement se sont élevés à 0,7 M\$ et à 1,4 M\$ (1,5 M\$ et 3,8 M\$ en 2011), respectivement, pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012.

La Compagnie et HBTC ont conclu une entente (l'« entente de gestion »), qui est entrée en vigueur le 17 juillet 2008 et dans le cadre de laquelle la Compagnie accepte de verser à HBTC des frais annuels de 2,0 M\$ US en plus de rembourser d'autres charges pour le soutien lié à la gestion, aux finances, à la stratégie et aux transactions. Les montants imputés à la Compagnie par HBTC en vertu de l'entente de gestion se sont chiffrés à 0,5 M\$ et à 1,5 M\$ (0,7 M\$ et 2,5 M\$ en 2011), respectivement, pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012.

La Compagnie et National Realty & Development Corp. (« NRDC »), une entité sous contrôle commun, ont conclu des ententes de gestion d'immeubles (les « ententes de gestion d'immeubles »), dans le cadre desquelles la Compagnie a retenu les services de NRDC comme gestionnaire d'immeubles et accepté de lui verser des frais annuels de gestion d'immeubles de 4,0 M\$ US. Les montants imputés à la Compagnie par NRDC en vertu des ententes de gestion d'immeubles se sont chiffrés à 1,3 M\$ et à 3,3 M\$ (1,0 M\$ et 2,9 M\$ en 2011), respectivement, pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012.

Dans le cadre de l'opération Target, Zellers et L&T B ont conclu, le 29 septembre 2012, une entente d'honoraires qui prévoit des honoraires de 8,0 M\$ à payer à L&T B pour des services de consultation. Les honoraires ont été versés à L&T B le 27 octobre 2012.

Le 26 novembre 2012, l'entente de remboursement, l'entente de gestion et les ententes de gestion d'immeubles ont été modifiées, de sorte que les parties liées de HBC n'auront plus droit aux frais de gestion ni au remboursement de leurs charges.

Au 27 octobre 2012, un montant de néant (0,8 M\$ au 28 janvier 2012; 0,8 M\$ au 29 octobre 2011) a été inclus dans les autres actifs courants pour les frais versés ou engagés en vertu de l'entente de remboursement, de l'entente de gestion et des ententes de gestion d'immeubles.

En octobre 2012, la Compagnie a reçu un paiement de TNRI à titre de règlement des créances relativement aux avances qui lui avaient été accordées, ce qui a donné lieu à un solde de créances de néant au 27 octobre 2012 (3,2 M\$ au 28 janvier 2012; 3,2 M\$ au 29 octobre 2011).

Au 27 octobre 2012, les créances comprenaient un montant de néant (1,3 M\$ au 28 janvier 2012; 1,1 M\$ au 29 octobre 2011) se rapportant essentiellement aux versements d'impôt effectués au nom de Maple Leaf Heritage Investments ULC, une société à responsabilité illimitée sous contrôle commun. Cette partie liée a exécuté une entente de dissolution avec la société de portefeuille le 3 août 2010, de sorte que, depuis cette date, cette partie des créances revient à cette dernière.

Le 6 mai 2011, la filiale de L&T, Lord & Taylor Home LLC, qui exploite des magasins de meubles pour la maison, a conclu un contrat de location de deux ans de 1,0 M\$ US par année (avec options de renouvellement) avec SP 35 L.P. (le « propriétaire ») visant une superficie d'environ 31 000 pieds carrés à Shrewsbury, au New Jersey, en vue d'exploiter un magasin d'articles pour la maison. Les montants imputés à la Compagnie en vertu du contrat de location se sont élevés à 0,1 M\$ et à 0,3 M\$ (0,1 M\$ et 0,1 M\$ en 2011), respectivement, pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012. Le propriétaire est une entreprise liée à NRDC. Richard Baker et Robert Baker, les directeurs de NRDC, sont également membres de L&T B et des administrateurs de la Compagnie.

Tous les montants mentionnés dans la présente section ont été comptabilisés à la valeur d'échange de la transaction.

NOTE 14. PASSIFS ÉVENTUELS

Au 27 octobre 2012, il existait un certain nombre de réclamations contre la Compagnie dont l'issue probable est quantifiable et estimable en montants variables et pour lesquelles des provisions ont été constituées dans les présents états financiers, selon le cas. Il est impossible de déterminer les montants que la Compagnie pourrait avoir à payer en définitive relativement à ces réclamations, y compris l'indemnisation de Target, mais la direction est d'avis que de tels montants ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les activités ni sur la situation financière de la Compagnie.

NOTE 15. VARIATION NETTE DU FONDS DE ROULEMENT OPÉRATIONNEL

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 39 semaines closes	
	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
Diminution (augmentation) des éléments suivants :		
Créances clients et autres débiteurs.....	41,4	(7,2)
Stocks.....	82,4	(561,6)
Autres actifs	(17,1)	(30,3)
Augmentation (diminution) des éléments suivants :		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs, charges à payer et provisions.....	232,6	178,0
Autres.....	(0,2)	11,0
	<u>339,1</u>	<u>(410,1)</u>

NOTE 16. INFORMATION SECTORIELLE

En raison du dessaisissement des enseignes Zellers et Fields, la Compagnie a dorénavant un seul secteur opérationnel à présenter, soit celui des grands magasins, qui génère des produits par la vente de vêtements et d'accessoires de mode, de cosmétiques et d'articles pour la maison aux clients d'un marché cible semblable. Le secteur des grands magasins, qui comprend les enseignes la Baie d'Hudson, L&T et Home Outfitters (Déco Découverte au Québec), est géré par le principal directeur opérationnel et soutenu par une fonction de services partagés intégrés.

Le tableau suivant résume les ventes au détail liées aux activités poursuivies, le bénéfice (la perte) opérationnel(le) lié(e) aux activités poursuivies ainsi que le total des actifs par région :

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
Total des ventes au détail				
Canada	599,6	580,6	1 694,4	1 634,9
États-Unis	330,8	316,1	996,1	915,1
	930,4	896,7	2 690,5	2 550,0

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 39 semaines closes	
	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011	le 27 octobre 2012	le 29 octobre 2011
Total du bénéfice (de la perte) opérationnel(le)				
Canada	4,1	12,8	(64,6)	6,4
États-Unis	6,9	14,5	51,3	49,0
	11,0	27,3	(13,3)	55,4

(en millions de dollars canadiens)	27 octobre 2012	28 janvier 2012	29 octobre 2011
Total des actifs			
Canada	2 390,2	2 708,5	3 379,8
États-Unis	1 469,4	1 285,0	1 341,9
	3 859,6	3 993,5	4 721,7

NOTE 17. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régimes d'intéressement à long terme (« RILT »)

La Compagnie et ses filiales proposent un régime d'intéressement à long terme (le « RILT ») à certains hauts dirigeants. En vertu de ce régime, un maximum de 100 000 000 d'unités incitatives peut être attribué, ce qui donne aux participants le droit de recevoir des paiements en trésorerie ou, à la discrétion exclusive du conseil, des actions au lieu de paiements en trésorerie. Le 28 janvier 2012, la Compagnie a cessé d'effectuer des attributions en vertu de ce régime.

Les unités incitatives ont des échéances allant jusqu'à dix ans, l'acquisition des droits s'effectue habituellement en tranches égales sur une période de service de cinq ans, et elles sont payées lors d'un changement de contrôle ou d'un premier appel public à l'épargne, selon ce qui est défini dans le RILT. Chaque unité incitative est payée selon la plus-value de l'unité, conformément aux modalités de chaque attribution.

La plus-value de l'unité reflète le rendement de la valeur nette réelle de l'entité par rapport à une valeur nette réelle cible établie à la date d'attribution, selon les modalités de l'attribution. Ces attributions ont été effectuées au niveau de HBC et de chacune des filiales; les montants finaux à payer sont déterminés en fonction du rendement de HBC ou de la filiale, selon l'entité à laquelle se rapporte l'attribution.

Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012, la Compagnie a racheté 300 000 unités (0,3 %) et 2 910 000 unités (2,91 %), respectivement, et a effectué des paiements de 2,5 M\$ et de 15,4 M\$ (néant et néant en 2011) relativement à ces rachats. Au 27 octobre 2012, elle comptabilisait un passif de 15,1 M\$ (néant en 2011) au titre des paiements futurs se rapportant à ces rachats.

Au cours des périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 27 octobre 2012, un total de 250 000 unités (0,25 %) et de 990 000 unités (0,99 %) ont fait l'objet d'une renonciation.

Les détails relatifs au RILT depuis le début de l'exercice, exprimés en pourcentage du total des unités disponibles en vertu du régime, se présentent comme suit :

	Période de 39 semaines close le 27 octobre 2012	Période de 39 semaines close le 29 octobre 2011
Solde au début	5,15 %	5,32 %
Droits attribués.....	-	-
Droits ayant fait l'objet d'une renonciation	(0,99) %	-
Droits rachetés	(2,91) %	-
Solde à la fin	1,25 %	5,32 %
Composés de :		
Droits de HBC	1,25 %	1,95 %
Droits de filiales.....	-	3,37 %
Droits acquis, à la fin	0,83 %	2,70 %

Le 26 novembre 2012, 0,5 million d'actions ordinaires ont été émises à titre du rachat d'une tranche de 1,25 % des unités du RILT, ce qui représente la juste valeur des unités, diminuée des retenues d'impôt applicables (note 18).

NOTE 18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 19 novembre 2012, le conseil d'administration a approuvé les changements suivants au capital social de la Compagnie :

- le capital autorisé de la Compagnie a été augmenté par suite de la création d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries, ainsi que d'un nombre illimité d'actions ordinaires;
- les 10,0 millions d'actions ordinaires émises et en circulation de la Compagnie ont été redésignées « actions ordinaires de catégorie B »;
- les 0,01 million d'actions privilégiées de catégorie A émises et en circulation ont été converties en 0,01 million d'actions ordinaires;
- après l'application des changements mentionnés ci-dessus, le fractionnement des actions ordinaires de la Compagnie, à raison de 10,469 actions pour une action;
- les actions privilégiées de catégorie A autorisées et non émises ainsi que les actions ordinaires de catégorie B nouvellement redésignées ont été annulées.

Dans les états financiers consolidés résumés, tous les renvois au nombre d'actions, au cours des actions, aux montants par action et aux régimes de rémunération fondée sur des actions ont été ajustés de façon rétroactive aux fins du fractionnement d'actions. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsqu'ils sont déclarés, à l'occasion, et ont droit à un vote par action au cours des réunions des actionnaires.

Le 19 novembre 2012, la Compagnie a déposé un prospectus avec supplément RFPV visant la vente auprès du public de 21,5 millions d'actions ordinaires, au prix de 17,00 \$ l'action (le « placement ») payable à la clôture, pour un produit net revenant à la Compagnie de 232,8 M\$, selon les modalités d'une convention de prise ferme. Le placement comprenait l'émission, par la Compagnie, de 14,7 millions d'actions ordinaires sur le capital autorisé, ainsi que le reclassement par HBCL (l'« actionnaire vendeur ») de 6,8 millions d'actions ordinaires, pour un produit brut de 250,1 M\$ revenant à la Compagnie et un produit brut de 115,0 M\$ revenant à l'actionnaire vendeur. HBCL, l'actionnaire vendeur, a également attribué aux preneurs fermes du placement une option de surallocation leur donnant le droit d'acheter un nombre additionnel d'actions correspondant à 15 % du nombre d'actions ordinaires émises aux termes du placement, par l'intermédiaire d'un reclassement. La Compagnie ne recevra aucun produit de la vente de ces actions additionnelles.

Le 26 novembre 2012, 0,5 million d'actions ordinaires ont été émises aux fins du remboursement de 625 000 unités (1,25 %) dont les droits ont été acquis aux termes du RILT.

Le 26 novembre 2012, parallèlement à la clôture du placement, la Compagnie a remboursé son emprunt à terme de HBC existant de 450,0 M\$ et a conclu une entente avec BMO Marchés des capitaux et la Banque Canadienne Impériale de Commerce, les co-arrangeurs principaux, et les cochefs de file, ainsi que certains autres prêteurs pour obtenir une facilité d'emprunt à terme non renouvelable de premier rang de 250,0 M\$ (le « nouvel emprunt à terme de HBC »). Le nouvel emprunt à terme de HBC arrive à échéance deux ans après la clôture du placement, porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 2,25 % et est garanti par une sûreté de premier rang grevant certains immeubles de la Compagnie et de ses filiales (à l'exception de L&T et de ses filiales). Aucun remboursement de capital n'est prévu avant l'échéance, bien que certains remboursements de capital obligatoires soient prévus dans des circonstances précises. Le nouvel emprunt à terme de

HBC comportera des déclarations et des garanties, de même que des clauses comportant obligation de faire et de ne pas faire, des exigences en matière d'information financière ainsi qu'un certain nombre de cas de défaut. L'entente comporte des clauses visant à maintenir des couvertures à charges fixes et des ratios de structure financière.

La Compagnie a aussi établi un régime d'options d'achat d'actions aux termes duquel les employés admissibles de la Compagnie pourront recevoir des actions ordinaires. À la clôture du placement, 12,0 millions d'actions ordinaires ont été réservées en vue d'être émises conformément aux modalités du régime d'options et 7,1 millions d'options ont été attribuées à certains employés. Une tranche de 6,1 millions de ces options émises a été attribuée à des cadres dirigeants, et 50 % des droits relatifs à ces options attribuées s'acquiescent la quatrième année et 50 % la cinquième année, sur une durée de 10 ans. Le tiers de ces options comprend une condition liée au rendement selon laquelle les droits seront uniquement acquis si le cours de l'action est supérieur d'au moins 50 % au prix d'offre (25,50 \$ selon un prix d'offre de 17,00 \$). Cette attribution initiale équivaut à trois attributions annuelles, et aucune autre attribution d'options à ces cadres dirigeants n'est prévue avant 2016. Le reste des options est assorti d'une disposition d'acquisition en bloc des droits au troisième anniversaire de la date d'attribution et d'une durée de sept ans.

Le 10 décembre 2012, le conseil d'administration de HBC a déclaré un dividende de 0,09375 \$ par action, payable le 27 décembre 2012 aux actionnaires inscrits au 19 décembre 2012.